



Veille européenne

Bulletin n°15 : Mai 2017

Sommaire

FISCALITE	4
PANAMA PAPERS	4
30 mai 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale	4
○ Discussion	4
4 mai 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale	4
○ Discussion	4
DOUBLE FISCALITE	4
23 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques	4
○ Accord	4
ASSIETTE COMMUNE POUR L’IMPOT SUR LES SOCIETES	4
23 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques	4
○ Discussion	5
SEMESTRE EUROPEEN	5
23 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques	5
○ Conclusions	5
DONNEES PERSONNELLES	6
ACCORD SUR L’ECHANGE DE DONNEES COMMERCIALES (PRIVACY SHIELD) .	6
18 mai 2017 – Département américain du commerce	6
○ Annonce	6
REGLEMENT GENERAL SUR LES DONNEES PERSONNELLES	6
25 mai 2017 – Commission européenne	6
○ Questionnaire	6
17 mai 2017 – Commission européenne	6
○ Lettre	6
9 mai 2017 – Commission européenne	6
○ Campagne d’information	6
4 mai 2017 – Gartner	7

○ Sondage	7
LIBRE CIRCULATION DES DONNEES	7
24 mai 2017 – Commission européenne	7
○ Consultation	7
18 mai 2017 – Commission européenne	7
○ Ateliers	7
16 mai 2017 – Onze Etats membres	7
○ Lettre	7
10 mai 2017 – Commission européenne	7
○ Annonce	7
RETENTION DES DONNEES	8
31 mai 2017 – Belgique	8
○ Déclaration	8
15 mai 2017 – Conseil	8
○ Réunion	8
INSTITUTIONS	8
11 mai 2017 – Commissaire au numérique	8
○ Nomination.....	8
MARCHE INTERIEUR	9
MARCHE UNIQUE	9
29 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité	9
○ Débat.....	9
2 mai 2017 – Commission européenne	9
○ Propositions.....	9
2 mai 2017 – BusinessEurope	9
○ Communiqué de presse.....	9
FUSIONS, SCISSIONS ET TRANSFERTS TRANFRONTALIERS	10
29 mai 2017 - Conseil de l’UE, formation Compétitivité.....	10
○ Discussion.....	10
12 mai 2017 –Parlement européen	10
○ Note.....	10

4 mai 2017 – Commission parlementaire des Affaires juridiques	10
○ Adoption.....	10
PAQUET SUR LES SERVICES	11
29 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité	11
○ Positions	11
5 mai 2017 – Commission parlementaire du Marché intérieur	11
○ Document de travail.....	11
POLITIQUE INDUSTRIELLE	11
31 mai 2017 - Parlement européen	11
○ Débat.....	11
29 mai 2017 - Conseil de l’UE, formation Compétitivité	11
○ Conclusions.....	11
29 mai 2017 – Commission européenne	12
○ Evaluation du cadre législatif	12
EMPLOI	13
TRAVAILLEURS DETACHES	13
11 mai 2017 – Commission parlementaire du Marché intérieur	13
○ Avis.....	13
PILIER EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX	13
5 mai 2017 – Parlement européen	13
○ Note.....	13
AGENDA DES COMPETENCES	13
3 mai 2017 – Commission parlementaire de l’Emploi	13
○ Amendements.....	13

FISCALITE

PANAMA PAPERS

30 mai 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale

- Discussion

La commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale a accueilli le Président de la Commission et ancien Premier Ministre du Luxembourg Jean-Claude Juncker. La discussion s’est concentrée sur les initiatives en cours et à venir pour lutter contre l’évasion fiscale ainsi que sur le manque de coopération du Luxembourg avec l’UE et avec les autres Etats membres en matière fiscale.

4 mai 2017 – Commission parlementaire d’enquête sur l’évasion fiscale

- Discussion

Pour la seconde fois, le commissaire en charge de la Fiscalité Pierre Moscovici a été entendu par la commission. Il a annoncé que 2017 serait une année d’actions concrètes et de progrès contre la fraude fiscale car les Etats échangeront automatiquement des informations fiscales dès septembre. Il a également indiqué qu’une nouvelle proposition de directive sera publié avant l’été afin de régler les intermédiaires, quelques soient leurs types d’activité ou leur lieu d’établissement. Ses trois autres priorités sont l’introduction d’une assiette commune pour l’impôt sur les sociétés, la compilation d’une liste européenne des paradis fiscaux (avec sanctions) et la lutte contre la fraude à la TVA.

DOUBLE FISCALITE

23 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques

- Accord

Les ministres des Affaires économiques ont trouvé un [compromis](#) sur la [proposition](#) de directive qui établit un nouveau système pour résoudre les différends entre Etats membres liés à l’élimination de la double fiscalité. Le compromis oblige les mécanismes de résolution des différends à être obligatoires et contraignants, avec des délais clairs et une obligation d’atteindre des résultats. Le Parlement doit encore donner son avis sur le texte avant que le Conseil puisse l’adopter formellement.

ASSIETTE COMMUNE POUR L’IMPOT SUR LES SOCIETES

23 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Affaires économiques

- Discussion

Les ministres des Finances ont échangé leurs vues sur la [proposition](#) de directive pour une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés. La présidence maltaise avait préparé une [note](#) pour encadrer ce débat, qui révèle notamment que les Etats avaient des perspectives différentes sur la proposition lors de son examen par le groupe de travail du Conseil. La présidence a confirmé son intention de continuer les discussions et a indiqué qu'un degré approprié de flexibilité devrait être assuré. La proposition doit être adoptée à l'unanimité des Etats membres après consultation du Parlement.

SEMESTRE EUROPEEN

23 mai 2017 – Conseil de l'UE, formation Affaires économiques

- Conclusions

Les ministres de l'Economie ont adopté des conclusions sur la base de leur examen du rapport sur les déséquilibres macroéconomiques dans treize Etats membres et de la mise en œuvre des recommandations économiques et fiscales pays par pays adressées en 2016 aux Etats. Ils estiment qu'il existe encore des déséquilibres excessifs dans six Etats (Bulgarie, France, Croatie, Italie, Chypre et Portugal). Ils reconnaissent les efforts faits par certains Etats mais soulignent la nécessité d'un engagement fort pour des réformes structurelles. Ils regrettent en particulier que les recommandations aient été suivies de façon inégale selon les secteurs et les Etats.

DONNEES PERSONNELLES

ACCORD SUR L'ÉCHANGE DE DONNEES COMMERCIALES (PRIVACY SHIELD)

18 mai 2017 – Département américain du commerce

- Annonce

A l'occasion d'une conférence à Berlin, une représentante du Département américain du commerce a déclaré que la première révision annuelle conjointe du Privacy Shield pourrait avoir lieu la semaine du 18 septembre 2017. La Commission a seulement indiqué qu'elle était encore en train de discuter de la date exacte avec les Etats-Unis.

REGLEMENT GENERAL SUR LES DONNEES PERSONNELLES

25 mai 2017 – Commission européenne

- Questionnaire

Le vice-président de la Commission en charge du numérique Andrus Ansip et la Commissaire en charge des données personnelles Vera Jourova ont rencontré des industriels et leur ont adressé un questionnaire afin d'avoir un meilleur aperçu des difficultés de mise en œuvre du règlement.

17 mai 2017 – Commission européenne

- Lettre

La Commission a envoyé une lettre de recadrage à l'Allemagne pour dénoncer la loi visant à intégrer le règlement dans le droit national. La Commission estime que cette loi prend trop de liberté par rapport au texte européen et menace l'harmonisation du droit. L'eurodéputé vert qui était rapporteur sur le texte, Jan Philipp Albrecht, a estimé que la Commission se devait d'envoyer cette lettre afin de ne pas créer de précédent autorisant trop de marge manœuvre pour appliquer les règlements.

9 mai 2017 – Commission européenne

- Campagne d'information

La commissaire en charge des données personnelles Vera Jourova a annoncé qu'une campagne d'information sera lancée d'ici janvier 2018 afin que les citoyens, « particulièrement en Europe centrale et de l'Est », soient davantage sensibilisés à l'importance de la protection des données. Cette campagne expliquera également les nouveaux droits prévus par le règlement.

4 mai 2017 – Gartner

- Sondage

L'entreprise de conseil et recherche Gartner a publié un [sondage](#) qui révèle que plus de la moitié des entreprises qui doivent se soumettre au règlement sur la protection des données ne seront pas prêtes à l'appliquer le 25 mai 2018. De plus, les autorités nationales de réglementation chargées de produire des lignes directrices sur son application sont loin d'avoir fini ce travail (par exemple sur le consentement ou le profilage).

LIBRE CIRCULATION DES DONNEES

24 mai 2017 – Commission européenne

- Consultation

La Commission européenne a lancé une [consultation](#) sur une éventuelle révision de la [directive de 1996](#) sur la protection des bases de données. Le texte protège ces bases au titre du droit d'auteur et du droit sui generis lorsqu'il y a eu des « investissements substantiels ». Il freine donc la reproduction, la réutilisation ou le data mining. Cette consultation ouverte jusqu'au 30 août ne manquera pas d'alimenter ses propositions en cours de préparation sur la libre circulation des données.

18 mai 2017 – Commission européenne

- Ateliers

La Commission invite les parties prenantes à discuter des problématiques liées à la libre circulation des données dans l'UE, telles que l'accès à ces données ou les dispositifs d'assurances pour les entreprises. Trois dates sont prévues à ce jour : le 29 mai pour les PME, le 31 mai pour les Etats membres et le 6 juin pour les industries et en particulier celle de l'automobile.

16 mai 2017 – Onze Etats membres

- Lettre

Dans une [lettre](#) à la Commission européenne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les pays scandinaves, les Pays-Bas, la Pologne, la Lituanie, la République tchèque et la Croatie demandent au Premier vice-président Frans Timmermans d'intégrer des règles sur la localisation et sur les flux de données dans les prochains accords de libre-échange. Ils estiment que l'UE n'est pas assez claire sur ce qu'elle souhaite et ils appellent la Commission à présenter une position concrète et ambitieuse.

10 mai 2017 – Commission européenne

- Annonce

A l'occasion de la présentation de l'évaluation des propositions faites pour créer le marché unique du numérique depuis 2014, la Commission a annoncé son intention de présenter une proposition

législative sur la libre circulation des données personnelles à l'automne 2017. Au-delà de la libre circulation, elle couvrira également les enjeux de disponibilité et de portabilité des données ainsi que de sécurité du stockage. Initialement annoncé pour janvier 2017, ce texte avait été remis en question en raison des réticences du président Jean-Claude Juncker. Le vice-président en charge du numérique Andrus Ansip qui milite pour un texte a expliqué que l'état d'esprit à la Commission avait changé à la suite de la consultation publique qui a révélé qu'une action législative était fortement attendue par le secteur. Ce sujet est par ailleurs l'une des priorités de la présidence estonienne.

RETENTION DES DONNEES

31 mai 2017 – Belgique

- Déclaration

Le ministre de l'Intérieur belge, Jan Jambon, a déclaré que l'UE doit prendre des mesures pour déterminer la façon de conserver les données. Il a affirmé que la sécurité est une affaire d'équilibre et que si les criminels ont plus d'outils que les services de sécurité, il y a un problème. Cette déclaration fait suite à un jugement qui s'oppose aux pratiques de rétention des données en Suède et au Royaume-Uni, ce qui complique le travail de la police dans de nombreuses investigations selon le ministre.

15 mai 2017 – Conseil

- Réunion

Le groupe de travail du Conseil créé à la suite de l'arrêt de la Cour de justice européenne déclarant illégale l'obligation générale de conservation des données s'est réuni pour discuter de la suite à y apporter. Les Etats sont divisés en trois groupes sur la question : un premier composé de la Belgique et du Luxembourg voudrait que la Commission présente une nouvelle proposition législative sur la rétention de données ; un second dont fait partie la France souhaiterait uniquement des lignes directrices ; et un troisième estime que les accords avec les fournisseurs de services suffisent et qu'il ne faut pas d'intervention européenne.

INSTITUTIONS

11 mai 2017 – Commissaire au numérique

- Nomination

Le gouvernement bulgare a nommé son nouveau représentant au sein du Collège des Commissaires européens pour remplacer Kristalina Georgieva qui était partie en décembre dernier à la Banque mondiale. Il s'agit de l'eurodéputée du Parti populaire européen Mariya Gabriel. Celle-ci est unanimement saluée comme jeune et dynamique mais son inexpérience en matière numérique est souvent pointée du doigt. Cette nomination doit encore être validée par le Parlement européen qui a prévu d'auditionner la candidate le 20 juin prochain.

MARCHE INTERIEUR

MARCHE UNIQUE

29 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité

- Débat

Les ministres en charge de la compétitivité ont fait le point sur la [stratégie](#) pour le marché unique publiée en octobre 2015. Sur la base d’un [document préparé par la présidence](#), ils ont accueilli favorablement la révision à mi-parcours et se sont mis d’accord pour accélérer la mise en œuvre des mesures, en particulier pour éviter la fragmentation du marché et supprimer le fardeau administratif pour les entreprises. Ce débat alimentera le Conseil européen des 22 et 23 juin au cours duquel les chefs d’Etat et de gouvernement examineront les progrès de mise en œuvre de cette stratégie.

2 mai 2017 – Commission européenne

- Propositions

Afin de faciliter l’accès au marché unique, la Commission a présenté trois initiatives. La première est une [proposition de règlement](#) instituant un portail numérique unique pour faciliter le règlement en ligne des formalités administratives pour les entreprises et les particuliers. La deuxième est une [proposition de règlement](#) instituant un outil d’information sur le marché numérique qui permettra à la Commission de se procurer des données sur les activités et les marchés des entreprises lorsqu’elle constatera des difficultés graves dans l’application de la législation de l’UE relative au marché unique. L’objectif est d’affiner la connaissance d’un marché pour mieux juger si certaines pratiques y sont justifiées ou non et constituent donc ou non des entraves au marché unique (informations que la Commission ne peut avoir actuellement que dans le cadre d’enquêtes de concurrence). Enfin, la troisième initiative est un [plan d’action](#) pour accroître le recours à SOLVIT, le dispositif européen pour régler à l’amiable les litiges des entreprises et des particuliers avec les administrations publiques dans le cadre d’activités commerciales ou de déplacements transfrontaliers à l’intérieur de l’UE.

2 mai 2017 – BusinessEurope

- Communiqué de presse

Dans un [communiqué de presse](#), l’association représentant les entreprises européennes exprime ses craintes sur l’outil d’information sur le marché unique. Elle estime qu’il imposera aux entreprises de livrer des informations sensibles sur leurs activités.

FUSIONS, SCISSIONS ET TRANSFERTS TRANFRONTALIERS

29 mai 2017 - Conseil de l'UE, formation Compétitivité

- Discussion

La présidence maltaise a présenté aux ministres en charge de la compétitivité le bilan d'une [conférence](#) sur les transferts d'entreprises organisée à Malte en mars 2017. Au cours de cette conférence, des solutions pour résoudre les obstacles au transfert d'entreprise ont été passées en revue. Celles-ci incluraient l'amélioration des compétences et de l'accès au financement ainsi que l'adoption d'une meilleure communication sur le sujet. Chaque année près de 450 000 entreprises employant 2 millions de salariés sont transférées à un nouveau propriétaire mais environ un tiers de ces transferts échouent.

12 mai 2017 –Parlement européen

- Note

A la suite de l'adoption par la commission des Affaires juridiques du rapport non-législatif sur les fusions et scissions transfrontalières, le service de recherche du Parlement a publié une [note](#) sur les transferts transfrontaliers de sièges d'entreprises. Après avoir rappelé que les institutions discutent depuis dix ans de la publication d'une proposition législative, cette note présente un panorama des problèmes juridiques actuellement soulevés et fournit une synthèse de l'expertise sur le sujet.

10 mai 2017 - Commission européenne

- Consultation publique

La Commission a lancé une [consultation](#) sur la modernisation du droit des sociétés de l'UE. Elle vise à recueillir l'avis des parties prenantes sur la facilitation du recours aux technologies numériques durant le développement d'une société ainsi que sur les fusions et scissions transfrontalières. La consultation est divisée en quatre sections : raisons d'agir ; usage des outils en ligne pendant le développement d'une société (fusions, divisions, transformations); mobilité transfrontière des entreprises ; et règles sur les conflits des lois pour les entreprises. Elle est ouverte jusqu'au 6 août.

4 mai 2017 –Commission parlementaire des Affaires juridiques

- Adoption

Les membres de la commission des Affaires juridiques ont adopté par dix-huit voix en faveur (quatre contre) le [rapport](#) non-législatif rédigé par le social-démocrate italien Enrico Gasbarra sur la conduite des fusions et scissions transfrontalières. Celui-ci propose notamment que l'UE se dote d'un cadre juridique commun sur les fusions, les scissions et les transferts d'entreprise transfrontaliers. Il propose également d'améliorer les droits des actionnaires minoritaires, d'accélérer les procédures et d'élargir le champ d'application de la directive de 2005 sur les fusions-acquisitions à toutes les entités légales, au-delà des seules sociétés à responsabilité limitée. Un débat en session plénière est prévu pour le 15 juin. La Commission européenne prévoit dans son [programme de travail](#) pour 2017 de présenter une proposition législative sur le sujet d'ici la fin de l'année.

PAQUET SUR LES SERVICES

29 mai 2017 – Conseil de l’UE, formation Compétitivité

- Positions

Les ministres en charge de la Compétitivité ont adopté leurs [positions](#) sur deux propositions du paquet services : celle sur l’examen de la proportionnalité préalable à l’adoption d’une nouvelle réglementation des professions et celle sur la procédure de notification afférente. Ces textes ont pour objectif une meilleure application de la directive Services de 2006 qui prévoit que la réglementation des professions doit être non discriminatoire en ce qui concerne la nationalité ou la résidence, proportionnée et justifiée. L’adoption de ces positions ouvre la voie aux négociations avec le Parlement et la Commission (trilogue).

5 mai 2017 – Commission parlementaire du Marché intérieur

- Document de travail

Dans son [document de travail](#) sur la proposition de directive concernant un examen de la proportionnalité, le rapporteur allemand de centre-droit Andreas Schwab explique que des procédures d’infraction contre les Etats membres constitueraient un instrument plus approprié qu’une directive pour pallier les manquements au principe de proportionnalité concernant la réglementation des professions. Le rapporteur prévoit de publier son rapport législatif sur la directive fin juin.

POLITIQUE INDUSTRIELLE

31 mai 2017 - Parlement européen

- Débat

Le [rapport](#) non-législatif adopté le 25 avril par la commission de l’Industrie sur le passage au numérique des entreprises européennes a fait l’objet d’un débat en session plénière. Ce rapport salue la [communication](#) de la Commission européenne d’avril 2016 sur une stratégie pour la numérisation des entreprises. Outre un environnement concurrentiel propice à l’investissement et une coordination des initiatives au niveau de l’UE, il appelle notamment à une augmentation des fonds dédiés aux pôles d’innovation numérique proposés par la Commission et à une amélioration de la cybersécurité. Le vote en plénière est prévu le 1^{er} juin.

29 mai 2017 - Conseil de l’UE, formation Compétitivité

- Conclusions

Dans leurs [conclusions](#), les Etats membres appellent la Commission européenne à publier d’ici le printemps 2018 une stratégie de politique industrielle globale présentant les objectifs de moyen et de long terme de l’industrie européenne. Intégrée au programme de travail 2018 de la Commission, cette

stratégie devrait être accompagnée d'un plan d'action proposant des mesures concrètes et d'une étude d'impact des initiatives stratégiques de l'UE depuis 2015. Les Etats membres souhaitent que cette nouvelle stratégie de politique industrielle inclue entre autres le capital humain, la R&D et l'innovation, la transformation numérique, la lutte contre les pratiques commerciales déloyales, l'efficacité énergétique et la tertiarisation de l'industrie.

DROIT DES SOCIETES

11 mai 2017 - Conseil de l'UE, formation Agriculture et pêche

- Adoption d'un règlement

Le Conseil a adopté un [règlement](#) qui modifie le programme de l'UE 2014-2020 visant à soutenir des activités spécifiques dans le domaine de l'information financière et du contrôle des comptes. Quatorze millions d'euros vont être alloués au financement du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe pour lui permettre d'assurer sa mission de promotion des positions européennes auprès du Bureau international des normes comptables durant la période 2017-2020.

DROIT DES CONSOMMATEURS

29 mai 2017 – Commission européenne

- Evaluation du cadre législatif

L'[examen](#) du cadre législatif européen en matière de protection des consommateurs révèle que la législation est efficace mais pourrait être améliorée sur certains points (notamment les recours, l'harmonisation des pratiques entre Etats membres et l'adaptation au numérique). La Commission va continuer à étudier s'il y a lieu de présenter une proposition législative pour modifier les règles en vigueur et publiera une analyse d'impact et une consultation publique. Elle travaillera sur le droit de dédommagement des victimes de pratiques commerciales déloyales, sur l'extension de la protection offerte par la directive relative aux droits des consommateurs aux services en ligne pour lesquels les consommateurs « paient » avec leurs données, sur la protection des consommateurs qui utilisent des plateformes en lignes, sur le niveau des sanctions et sur les recours collectifs.

EMPLOI

TRAVAILLEURS DETACHES

11 mai 2017 – Commission parlementaire du Marché intérieur

- Avis

L'[avis](#) des eurodéputés de la commission du Marché intérieur sur le détachement de travailleurs a été adopté par 21 voix en faveur (14 contre). Le rapport ne porte pas le nom de la rapporteure socialiste danoise Christel Schaldemose qui s'oppose à l'amendement adopté concernant la durée légale de détachement : des dérogations sont prévues pour allonger les 24 mois proposés par la Commission alors que la rapporteure voulait limiter le détachement à 6 mois. Le vote sur le [projet de rapport](#) de la députée française de centre-droite Elisabeth Morin-Chartier et de la néerlandaise socialiste Agnes Jongerius en commission Emploi saisie au fond est prévu en juillet.

PILIER EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX

5 mai 2017 – Parlement européen

- Note

Le service de recherche du Parlement européen a préparé une [note](#) qui présente une sélection des récentes études, rapports et commentaires des principaux think tanks et instituts de recherche sur les politiques sociales de l'UE. Parmi celles-ci, celle de l'institut néerlandais propose une analyse intitulée « le sauvetage du modèle social français aux dépens de l'UE ? ».

AGENDA DES COMPETENCES

3 mai 2017 – Commission parlementaire de l'Emploi

- Amendements

Le Parlement a publié les 513 amendements ([1-380](#) et [381-513](#)) au projet de rapport non-législatif sur l'agenda des compétences pour l'Europe rédigé par les co-rapporteurs tchèque libérale Martine Dlabajova et bulgare socialiste Momchil Nekov. Les rapporteurs des commissions associées Culture et Emploi doivent désormais trouver des amendements de compromis.